

Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
<mailto:jjpasquier@free.fr>

*Monsieur le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74940 Annecy-le-Vieux Cedex*

Annecy-le-Vieux, le lundi 22 juin 2009

OBJET : Question orale formulée par écrit

Réf. : 2009/ ALV Municipalité/ 20090621 QO AgendaElus

Monsieur le Maire,

En ce début d'année, nous avons relevé avec satisfaction l'apparition de prévisions de dates pour le conseil municipal dans l'agenda des élus.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, c'est entendu. Il semble que cette initiative ne soit plus à l'ordre du jour.

Nous connaissons tous parfaitement les délais légaux, respectés au jour près à Annecy-le-Vieux. S'il apparaît compréhensible que les notes de synthèse nous soient transmises assez tardivement pour des raisons techniques, il n'en est pas de même des prévisions de date.

Nonobstant cet état de fait, notre présence au conseil municipal est constante. Nous sommes en effet très attachés à nos devoirs démocratiques, conscients que nous représentons une part conséquente de la population ancilevienne qui nous a élus.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir annoncer pour le moins ces prévisions de dates dans l'agenda, à l'instar de toutes les communes de l'agglomération et de la C2A (prévisions de dates sur 6 mois pour cette dernière). Il est grand temps d'en finir avec ces archaïsmes politiques : nos concitoyens partagent largement ce point de vue, qui relève par ailleurs de la plus élémentaire des courtoisies dans une démocratie.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

